



EAU DECHETS ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

CS 40509
32021 AUCH CEDEX 9

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le 02/12/2020

SLOW

ID : 032-253201842-20201124-CS11112020_2-DE

DELIBERATION n° CS 11 11 20
Séance du mardi 24 novembre 2020

BUDGET EAU ET BUDGET GENERAL
DECISIONS MODIFICATIVES

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 16

Procuration : 00

Absent : 03

Date de la convocation

Le 16 novembre 2020

Date d'affichage

Le mardi 24 novembre 2020 à 9 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, MM. Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Jean-Pierre SALERS, Patrick SUAREZ, Thierry REVEIL, Gérard LILLE, Mme Muriel LARRIEU, Benoit DESENLIS, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Jean-Claude BOURGUIGNON, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE ; M. Christian CUVELLIER ;

Présent par visioconférence : M. Benoit DESENLIS ;

Représentation : M. Roger COMBRES est suppléé par M. Christian CUVELLIER ;

Absent excusé : M. Gérard CASTET ; Mme Françoise CARRIE et M. Claude NEF ;

Sans incidence financière sur le montant du budget 2020, ces deux décisions modificatives ont pour objet de modifier l'affectation de crédit entre chapitre. L'objet des décisions modificatives est le suivant :

Décisions modificatives - SMDT TRIGONE - 2020
DM 2 - REGULARISATION ENTRE CHAPITRE - 24/11/2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction	Montant	Article(Chap) - Fonction	Montant
6458 (012) : Cotisations aux organismes sociaux - 020	-5 000,00		
6535 (65) : Formation - 020	5 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Décisions modificatives - TRIGONE -EAU DU GERS - 2020
DM 2 - REGULARISATION OPERATION/CHAPITRE - 24/11/2020

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
21561 (21) : Service de distribution d'eau - 006	-230 000,00		
2318 (23) : Autres immobilisations corporelles - 002	230 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le 02/12/2020

SLOW

ID : 032-253201842-20201124-CS11112020_2-DE

**Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE**

- **D'adopter la décision modificative du budget général telle qu'elle est présentée dans le tableau n°1 ci-dessus ;**
- **D'adopter la décision modificative du budget eau telle qu'elle présentée dans le tableau numéro 2 ci-dessus ;**

**Le Président
Francis DUPOUEY**

